



CLUB OMNISPORTS DE TANNERON

FORMALITES D'INSCRIPTION POUR L'ANNEE 2026/2027

Afin de faciliter la gestion de notre association, le dossier d'adhésion du foyer doit nous parvenir complété & payé avec toutes les activités de tous les membres de la famille

Au plus tard le Dimanche 20 septembre 2026

Composition du dossier d'inscription doit être déposé dans la boîte aux lettres du COT. (à côté de l'Office du Tourisme, sur la place du village).

- ° *La fiche adhésion dûment remplie.*
- ° *Des certificats médicaux pour les activités sportives (ou décharges sportives)*
- ° *Une attestation d'assurance (Responsabilité Civile) à fournir pour toutes les activités.*
- ° *Le chèque du montant total de vos activités y compris les 20 € d'adhésion au COT.*

-

Nous n'enregistrerons que les dossiers complets

Païement échelonné en CHEQUE UNIQUEMENT jusqu'à maximum fin Mai 2027.

*Soit 9 chèques encaissés le 5 de chaque mois du 5 Octobre 2026 au 5 Juin 2027
(Merci d'émettre les chèques sans les centimes)*

*** A partir du lundi 21 septembre les personnes qui n'ont pas régularisé leur inscription ne seront **plus acceptées dans les cours.****

Inscription en cours d'année : Tout trimestre entamé est dû.

**Les activités s'entendent hors vacances scolaires, sur la période du
8 septembre 2026 au 19 juin 2027 soit 30 cours minimum
(Le C.O.T se réserve le droit de modifier les tarifs en cas de besoin)**